

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

PRODUIT : NANEOS

Version du 07/11/18

Indice a

1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DE LA SOCIETE

1-1- Identification de la préparation :

Désignation commerciale : NANEOS

1-2- Nature de la substance :

Matière fertilisante à base d'.

1-3- Utilisation de la préparation :

Matière fertilisante et support de culture.

1-4- Identification de la Société :

GREENSEA SAS

Adresse : Promenade su Sergent Navaro F-34140 MEZE

Téléphone : +33 (0) 4 67 46 64 82

E-Mail: greensea@greensea.fr

1-5- Numéro de téléphone d'appel d'urgence :

Téléphone INRS : +33 (0) 1 45 42 59 59

2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

2-1- Classement du mélange ou de la substance : ne relève pas de la classification des produits dangereux.

3 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

3-1- Nature : Substances à base d'algues, macroalgues du genre *Ascophylum* et microalgues du genre *Nannochloropsis*.

3-2- Caractéristiques chimiques : NA

4 - PREMIERS SECOURS

4-1- En cas d'inhalation excessive : faire respirer de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

4-2- En cas de contact avec la peau : laver abondamment à l'eau et au savon. Enlever les vêtements souillés.

4-3- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment à l'eau, en maintenant les paupières écartées. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

4-4- En cas d'ingestion (grosses quantités) : rincer la bouche avec de l'eau et contacter immédiatement un médecin.

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5-1- Moyens d'extinction appropriés : eau pulvérisée. Dioxyde de carbone : inactif.

5-2- Équipements spéciaux de protection : éviter de respirer les fumées ou vapeurs dégagées. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire autonome.

5-3 - Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : l'échauffement ou l'incendie peut libérer des gaz toxiques (Oxydes de soufre).

6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6-1- Précautions individuelles : respecter les consignes de protection, voir § 8.

6-2- Précautions pour la protection de l'environnement : éviter de répandre sur les eaux de surface.

6-3- Méthode de nettoyage : Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux inertes non combustibles dans des fûts en vue de l'élimination du déchet selon les réglementations en vigueur. Nettoyer le sol de préférence avec de l'eau et un détergent désinfectant.

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

7-1- Manipulation :

- Mesures techniques : respecter les consignes de protection individuelle, voir § 8.
- Conseils d'utilisation : recommandations générales à la manipulation de produits chimiques. Toute manipulation et/ou stockage de produits doivent être adaptés aux caractéristiques de chaque produit qui sont réputées connues du client ; celui-ci demeure le seul responsable et doit donc prendre toute mesure visant à éviter tout risque d'accident et/ou d'altération du dit produit.

7-2- Stockage : Température ambiante (4 à 35°C).

- Matières incompatibles : Acides forts et Bases fortes
- Matériaux d'emballage : Polypropylène (PP).

8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION /PROTECTION INDIVIDUELLE

8-1- Paramètres d'exposition : NA.

8-2- Equipement et protection individuelle :

- Protection respiratoire : mettre un masque en cas de formation d'aérosols.
- Protection des yeux : mettre des lunettes adaptées en cas de formation d'aérosols.
- Protection des mains : pas de protection spécifique.

8-3- Mesures d'hygiène spécifiques : mesures générales d'hygiène relatives à la manipulation des produits chimiques.

9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9-1 - Etat physique : Liquide

9-2 - Odeur : neutre.

9-3 - Couleur : brun

9-4 – pH (concentration) : 6,1 à 10%.

9-5 - Point d'ébullition : NA (Non Applicable).

9-6 - Point de fusion : NA.

9-7 - Point d'éclair : NA.

10 - STABILITE ET REACTIVITE

10-1- Stabilité : stable en respectant les conditions de stockage.

10-2- Conditions à éviter : chaleur.

10-3- Produits de décomposition dangereux : produits typiques de décomposition : mono et dioxyde de carbone, eau, oxygène.

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11-1- Toxicité aiguë : aucune donnée

11-2 - Effets locaux : aucune donnée

11-3 - Autres données : pas de toxicité connue.

12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12-1- Ecotoxicité : aucune donnée.

12-2- Remarque : Le produit comprend des matières végétales aquatiques biodégradables des genres *Ascophylum* et *Nannochloropsis*. *Ascophylum* et *Nannochloropsis* ne sont plus en vie. La propagation de ces algues ne modifiera pas de façon significative l'environnement.

13 - CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13-1- Déchets des résidus : peut être éliminé comme un déchet industriel banal ou dans une installation autorisée en conformité avec les législations, réglementations et arrêtés en vigueur.

13-2- Emballages souillés : emballage à usage unique à valoriser ou éliminer selon les conditions locales applicables.

14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14-1- Règlements transport : non applicable.

15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15-1- Etiquetage selon directives CEE : non obligatoire.

Symbole de danger : non applicable.

15-2- Autres dispositions : le produit n'est pas reconnu comme substance pouvant être à l'origine de maladies professionnelles ou à caractère professionnel selon le code de la Sécurité Sociale (Art. L461-1 à 7).

16 - AUTRES INFORMATIONS

16-1- Utilisation prévue : pour usage professionnel uniquement.

16-2- Remarques : Cette fiche de données de sécurité complète les notices locales, sans les remplacer.

Les données qu'elle contient sont basées sur l'état actuel de nos connaissances du produit. L'attention des utilisateurs est attirée sur les risques qu'ils encourent à utiliser un produit pour d'autres usages que ceux pour lesquels il est fabriqué.

Cette fiche ne dispense pas l'utilisateur de connaître et d'appliquer tous les textes réglementant son activité. Il est de son entière responsabilité de prendre les précautions découlant de l'utilisation qu'il fait du produit.